



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU DIX-NEUF DÉCEMBRE

DEUX MILLE DIX-HUIT

Affaire n°20-191218 : Cession parcelle communale cadastrée
AC 495 sise à la rue Anaclét BEGUE dans la ZA au
Premier Village / Validation de la vente au profit de Mr
MUSSARD René Klébert

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la
convocation avait été faite le **12 décembre, 2018** et que le nombre
de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est
de : **17**

Absent (s) : 09

Procuration (s) : 04

Total des votes : 19

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement
délibérer



LE PRÉSIDENT,
[Signature]
JEAN-BAPTISTE dit PARNY

L'an deux mille dix-huit le **DIX-NEUF DÉCEMBRE**
à seize heures trente le Conseil Municipal de La
Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur
le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses
séances sous la Présidence de Monsieur Daniel
JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint .

PRÉSENTS : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY
1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe -
Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE
ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline
ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint -
Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit
ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller
municipal - André GONTHIER conseiller municipal
- René HOAREAU conseiller municipal - Marie
Lucie VTRY conseillère municipale - Jasmine
JACQUEMART conseillère municipale - Marie
Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla
ALOUETTE conseillère municipale - Johnny
PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUE
conseillère municipale.

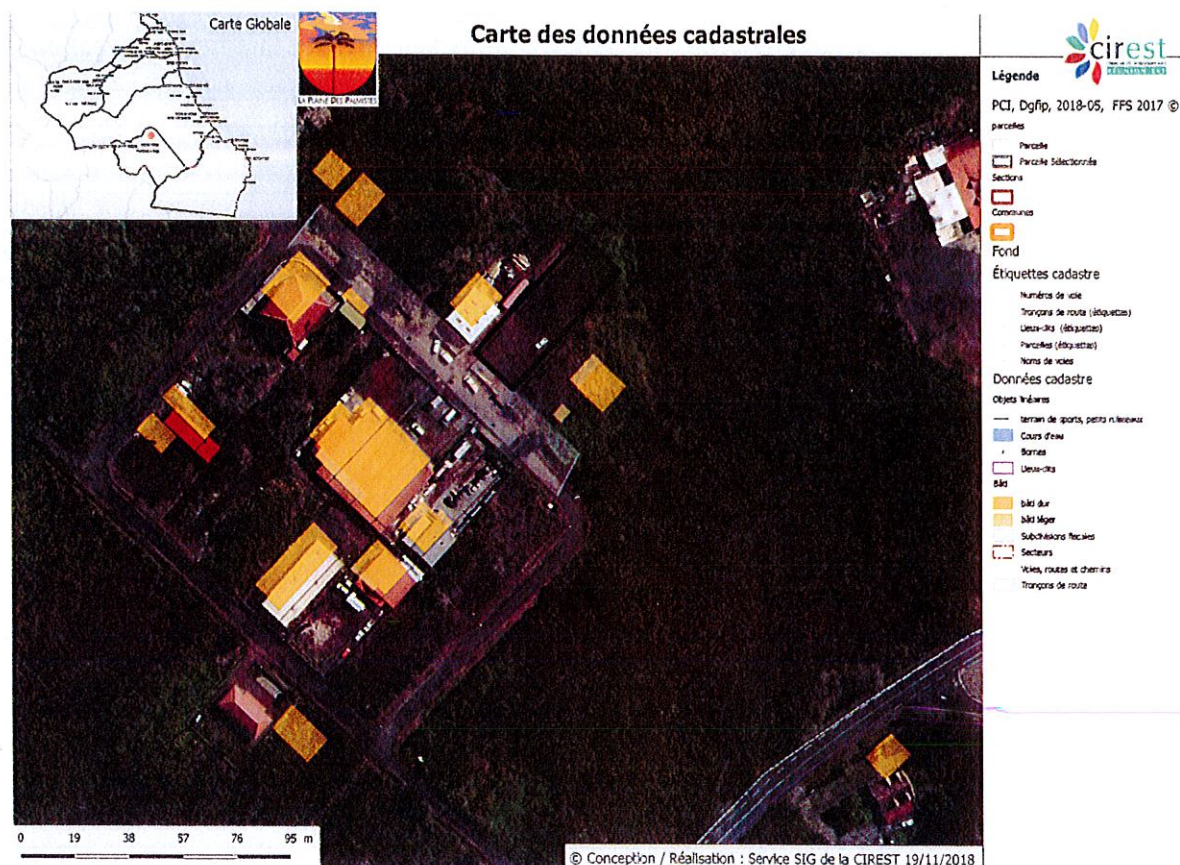
ABSENT(S) : Marc Luc BOYER Maire - Didier
DEURWEILHER conseiller municipal - GUERIN
Jacques conseiller municipal - Lucien BOYER
conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT
conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère
municipale - Toussaint GRONDIN conseiller
municipal - à Aliette ROLLAND conseillère
municipale - Mélissa MOGALLIA conseillère
municipale -

PROCURATION(S) : Jean Noël ROBERT
conseiller municipal à Priscilla ALOUETTE -
Ghislaine DORO conseillère municipale à DE
ALMEIDA SANTOS Sylvie Éric BOYER conseiller
municipal à Johnny PAYET -

Affaire n° 20-191218 :

Cession parcelle communale cadastrée AC 495 sise à la rue Anaclét BEGUE dans la ZA au Premier Village / Validation de la vente au profit de Mr MUSSARD René Klébert

Par courrier en date du 1^{er} octobre 2018, Mr MUSSARD René Klébert gérant de l'entreprise Tout Bâti Conception a sollicité la Commune pour l'acquisition d'une parcelle dans la zone artisanale en vue d'implanter un bureau et un hangar pour le stockage du matériel de son entreprise artisanale.



La parcelle concernée d'une surface de 1 000 m², est référencée AC 495. Elle est située à la rue Anaclét BEGUE dans la zone artisanale à l'entrée du bourg au 1^{er} Village.

Le service des Domaines a évalué le bien à 70 €/m² pour une superficie de 1 000 m².

Compte tenu des difficultés pour les repreneurs potentiels de boucler leur financement et des investissements importants à réaliser d'une part et en raison de la volonté de la Commune de voir la zone artisanale prendre définitivement son plein essor d'autre part, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la vente des parcelles au prix de 50 €/m². Ainsi, pour Mr MUSSARD, le prix de la parcelle AC 495 s'élèvera à 50 000 € hors frais notariaux, devant rester à la charge de l'acquéreur. Cette offre est assortie d'un délai de 6 mois, à réception de la décision du Conseil Municipal, pour que l'acquéreur lève l'option. Au-delà de ce délai de réalisation de la vente, l'offre deviendra caduque et la Commune se réserve le droit d'annuler la présente décision, sans autre formalité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM20-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS, 1 élu absent au moment du vote (René HOAREAU) :

- **PROCEDE** à la validation de la cession du terrain de 1 000 m² référencé AC 495, hors frais notariaux, au prix de 50 000 € Mr MUSSARD René Klébert ;

- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'Adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

(Pièces-jointes : Lettre TBC en date du 27 septembre 2018 – Carte des données cadastrales)

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme



Le **PRESIDENT**,

Jean-Baptiste dit Parny
JEAN-BAPTISTE dit PARNY Daniel

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM20-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM20-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018



T B C

TOUT BATI CONCEPTION (TBC)

MUSSARD Kléber

11, Chemin Deroland

97437 Sainte-Anne

Siret : 439 637 505 000 17

Tél : 0262 98 08 76

Gsm : 0692.82.03.29

E-mail : tbc974@orange.fr

Ape : 4334 Z



Monsieur LE MAIRE
De la commune de la plaine des palmistes

230, rue de la république
97431 PLAINE DES PALMISTES

Sainte-Anne, le 27 septembre 2018

OBJET : Proposition d'achat de la parcelle AC495
Dans la ZA de la Plaine des Palmistes

Monsieur Le MAIRE

Par la présente je viens vous proposer d'acquérir (au meilleur prix) la parcelle cadastré AC495, situé dans la Zone Artisanale de plaine des palmistes.

Afin d'y implanté un Bureau + Hangar pour stockage matériel pour mon entreprise artisanale spécialisé dans la rénovation des bâtiments.

Dans l'attente de votre proposition.

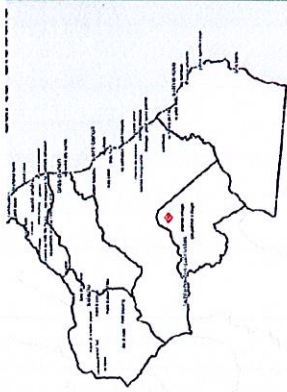
Je vous prie d'agrée, Monsieur Le MAIRE, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur MUSSARD Chef d'entreprise

TOUT BATI CONCEPTION
Entreprise Individuelle - Bâtiment
11, chemin Deroland - STE ANNE
SIRET : 439 637 505 000 17 - APE : 4334Z
Fax : 0262 63 31 97 - GSM : 0692 82 03 29

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20181219-DCM20-191218-
DE
Date de télétransmission : 21/12/2018
Date de réception préfecture : 21/12/2018

Carte des donnees cadastrales



Légende

PCI, Dgflp, 2017-06, FFS 2017

- Parcelles
- Parcelle Sélectionnée
- Sections
- Communes
- Fond

Étiquettes cadastre

- Nombres de voie
- Tronçons de route (étiquettes)
- Parcelles (étiquettes)

Données cadastre

- ? Bornes
- Bâti Lieux-dits
- Bâti dur
- Bâti léger
- Secteurs
- Tronçons de route



Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20181219-DCM20-191218-DE
 Date de télétransmission : 21/12/2018
 Date de réception préfecture : 21/12/2018